

POUR UNE SOCIAL-ÉCONOMIE

« Je veux réconcilier l'économie et le social. Dans cette compétition acharnée qu'est la mondialisation, la solidarité et la solidarité d'une société sont des atouts maîtres. Et il n'y a de lien social possible qu'avec une économie créative, tournée vers l'innovation, qui produit de la richesse et qui offre du travail.

Je veux créer un environnement amical pour les entreprises, dans lequel l'État doit être un partenaire et non un adversaire. Un État moins tatillon, moins procédurier, un État qui conseille, qui facilite, qui aide,... C'est un changement profond des rapports entre l'État et l'entreprise que je veux mettre en œuvre.

Et dans le même temps, je sais que les salariés ont besoin de protection et de sécurité. Je les défendrai, en créant une véritable démocratie sociale, reconnue par la Constitution. Pour moi, les organisations syndicales doivent être des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics. Valoriser et reconnaître les corps intermédiaires, c'est aussi l'objectif de la social-économie. »

DEUX EMPLOIS SANS CHARGES

Permettre à toutes les entreprises de **créer deux emplois nouveaux, en CDI, sans charges sociales** (sauf 10% pour les retraites) pendant cinq ans, quels que soient l'âge ou la qualification du salarié.

L'AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT

Payer les heures supplémentaires 35% de plus que les heures normales (sans coûter plus cher à l'entreprise).

Rendre immédiatement accessible aux salariés une part plus importante des **bénéfices** des entreprises.

LE SOUTIEN AUX PME

Voter une loi de protection et de soutien des PME, un *small business act* à la française :

- **Garantir 20% des marchés publics aux PME.**
- Obliger l'État à respecter les règles qu'il impose aux autres, notamment en matière de délais de paiement.
- Simplifier les procédures administratives, fiscales et sociales.
- Faciliter l'accès des nouvelles PME aux crédits grâce à la mise en place d'un système de caution mutuelle qui aidera les banques à couvrir les risques.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Développer le commerce équitable, les réseaux de micro-crédit et de création d'entreprises, en particulier par les demandeurs d'emploi. Soutenir l'économie coopérative, mutualiste et solidaire.

Développer les nouveaux métiers de l'environnement.

INVESTIR DANS LA RECHERCHE

Augmenter de 5% par an pendant 10 ans le budget de la recherche.

Rapprocher les grandes écoles et les universités, et faire de la recherche une formation qui conduise à des postes de responsabilité dans l'entreprise et dans la fonction publique.

Exempter d'impôt les revenus des brevets déposés par les chercheurs résidant en France.

RESTAURER LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Instaurer un **délai suffisant** entre le dépôt d'un projet de loi et son examen au Parlement pour que le débat public ait lieu.

Inscrire dans la Constitution l'obligation de saisir les partenaires sociaux avant toute modification importante du Code du travail.

Confier aux partenaires sociaux la plénitude de la gestion des régimes de **retraite**. Faire du Conseil économique et social un vrai lieu de débat et de propositions de la société civile.

Demander aux partenaires sociaux d'élaborer de nouvelles règles de représentativité.

Demander aux partenaires sociaux de prendre ensemble des mesures propres à concilier l'exigence de la souplesse et celle de la **sécurisation des parcours professionnels**.

DÉFENDRE LA VOCATION INDUSTRIELLE DE LA FRANCE

Rapprocher les centres de recherche et l'industrie. Développer les pôles de compétitivité en y associant davantage les petites entreprises.

FAIRE DU TOURISME UNE PRIORITÉ ÉCONOMIQUE

Concentrer les moyens sur la promotion et la formation aux métiers du tourisme.